



World Meteorological Organization  
Organisation météorologique mondiale

Secrétariat

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300 – CH 1211 Genève 2 – Suisse

Tél.: +41 (0) 22 730 81 11 – Fax: +41 (0) 22 730 81 81

wmo@wmo.int – www.wmo.int

Weather • Climate • Water  
Temps • Climat • Eau

Notre réf.: SG/ASG/SPO/RAs-TCs-OP2016-2019

GENÈVE, le 27 novembre 2013

Objet: Préparation des plans opérationnels des conseils régionaux et des commissions techniques

Suite à donner: Faire parvenir votre Plan au Secrétariat au plus tard le **30 décembre 2013**

Monsieur le Président,

Vous vous souvenez peut-être que le Quinzième Congrès météorologique mondial a entériné la nouvelle approche choisie pour la planification stratégique de l'OMM et que, par sa résolution 27 (Cg-XV), il a prié les conseils régionaux et les commissions techniques de se conformer aux orientations et priorités établies dans le Plan stratégique et d'organiser la structure et les activités de leurs programmes en fonction des grands objectifs et des résultats escomptés. Le Congrès est en outre convenu que la planification stratégique et opérationnelle pour la période 2016-2019 devait suivre la structure du Plan stratégique pour la période 2012-2015 (besoins de la société à l'échelle du globe, axes stratégiques et résultats escomptés) et le processus de planification proprement dit, et a prié les commissions techniques d'élaborer leurs propres plans opérationnels à l'appui de la mise en œuvre du Plan stratégique de l'OMM pour la période 2016-2019 (résolution 38 (Cg-XVI) – Élaboration du Plan stratégique pour la période 2016-2019).

Compte tenu de la volonté du Congrès et du Conseil exécutif d'élargir la portée du Plan opérationnel pour l'appliquer à l'ensemble de l'Organisation, en faisant participer dès le début les commissions techniques et les conseils régionaux au processus de planification stratégique (voir le paragraphe 7.2.9 alinéa a) du rapport de la 61<sup>e</sup> session du Conseil exécutif), vous êtes invité à élaborer, pour votre conseil régional ou commission technique, un plan opérationnel qui constituera une partie du projet de Plan opérationnel de l'OMM 2016-2019, à présenter à l'occasion de la réunion du Groupe de travail de la planification stratégique et opérationnelle relevant du Conseil exécutif qui se tiendra à Genève, du 11 au 14 février 2014. Le Plan opérationnel de l'OMM 2016-2019 sera présenté à la 66<sup>e</sup> session du Conseil exécutif en juin 2014 pour que celui-ci l'examine avant qu'il ne soit soumis au Dix-septième Congrès météorologique mondial, en 2015.

Veuillez utiliser la structure du Plan opérationnel de l'OMM 2012-2015, disponible à l'adresse: [http://www.wmo.int/pages/about/documents/Revised\\_OPERATING\\_PLAN\\_fr\\_1296.pdf](http://www.wmo.int/pages/about/documents/Revised_OPERATING_PLAN_fr_1296.pdf), ainsi que les résultats escomptés et les résultats clefs figurant en appendice, pour établir votre plan opérationnel, qui sera incorporé dans le plan opérationnel établi à l'échelle de l'OMM.

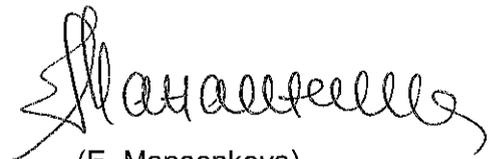
Aux: Présidents des conseils régionaux (P.RA-1752)  
Présidents des commissions techniques (P.TC-1734)

Je vous invite à:

- 1) Prendre en considération la décision de la 65<sup>ème</sup> session du Conseil exécutif pour accorder un rang de priorité élevé: a) à la réduction des risques de catastrophes; b) au Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC); c) au Système mondial intégré des systèmes d'observation de l'OMM (WIGOS) (fondé sur le Système d'information de l'OMM (SIO)) et au développement des capacités, en tant que futures priorités stratégiques, tout en reconnaissant l'importance de la prestation de services (notamment des services aéronautiques et maritimes) et de la recherche;
- 2) Recenser les résultats escomptés et les résultats clefs correspondants ainsi que les priorités stratégiques qui intéressent au plus point votre Région ou commission technique;
- 3) Vérifier avec le département du Secrétariat dont relève votre conseil régional ou commission technique les activités qu'il est prévu de mener à bien et de financer au titre des différents programmes de l'OMM pendant la période 2016-2019;
- 4) Soumettre au Bureau de la planification stratégique les volets de votre Plan opérationnel qui ne font pas partie des activités qu'il est prévu de mener à bien et de financer au titre des différents programmes de l'OMM pendant la période 2016-2019 (voir le paragraphe 3) ci-dessus).

Je vous saurais gré de nous faire parvenir votre Plan au plus tard le **30 décembre 2013** pour que nous ayons le temps de le transmettre aux membres du Groupe de travail de la planification stratégique et opérationnelle relevant du Conseil exécutif.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



(E. Manaenkova)  
pour le Secrétaire général